



Réunion de quartier Saint-Mansuy / Briffoux 13 novembre 2014

Début de la présentation des élus à 20h20.

Une trentaine de riverains présents.

6 agents.

15 élus présents.

Olivier Heyob présente les travaux et les aides « Couleurs de quartier » Puis questions des habitants

- RUE NOTRE DAME : Réalisation d'une purge sur chaussée et captage d'une source - 5 500 € TTC
- RUE DU MOULIN SAINTIN : Pose de barrières et réfection de l'accès au tunnel - 15 000 € TTC
- PLACE ST MANSUY : Renforcement de l'éclairage public - Remplacement des luminaires obsolètes et ajout d'un point lumineux - 4 300 €
- BOULEVARD ARISTIDE BRIAND :
Réfection de trottoirs en enrobé – remplacement des luminaires - 85 500 €
Elagage : Taille de cohabitation et sanitaire - 9 800 €
- SKATE PARK :
Agrandissement de la plate-forme, ajout de 3 nouveaux modules et réfection des anciens modules, Mise en place de l'éclairage public - 95 000 €
Plantation arbustive et engazonnement
- Site de l'ARSENAL - Aménagements paysagers (engazonnement clôture commissariat)
- SALLE DE L'ARSENAL : Local Traiteur - Aménagement de 90m² pour une remise en température de 600 couverts + local plonge + chambre froide - 121 000€
- ECOLE SAINT MANSUY : sanitaires - 91 000€

Olivier Heyob présente les aides au ravalement de façades

Le dispositif Couleurs de Quartiers permet aux riverains de réaliser des travaux subventionnables à 35%. Les rues concernées sur le quartier Saint-Mansuy-Briffoux : Albert 1^{er}, Viergeotte et Saint-Mansuy.

- ➔ Le Maire annonce une réunion publique de concertation avec les riverains de la rue de Briffoux le 29 janvier à 18h30 à l'école Saint-Mansuy, pour évoquer les problèmes de circulation et de stationnement.
- ➔ Une riveraine rue de Briffoux félicite la mairie pour la rapidité d'exécution de travaux d'assainissement dans sa rue. Elle s'interroge sur l'enfouissement des fils électriques. Le Maire signale que les travaux se concentrent sur les points patrimoniaux du centre-ville à cause du coût très important. Les aides que la Ville peut obtenir sont très limitées. Le chiffrage pourra être donné pour l'enfouissement des réseaux rue de Briffoux lors de la réunion de janvier.

- ➔ Les habitants posent des questions sur internet (possibilité de dégroupage, télévision...) et la téléphonie mobile.
Le Maire propose une réunion d'information sur internet dans les mois à venir pour aider les habitants à comprendre le système.
- ➔ Enfouissement : un habitant s'est fait couper sa ligne téléphonique lors de travaux l'an dernier. Quelqu'un avait délibérément coupé le fil. Il faudrait une gaine de protection.

Gérard Howald présente la saison culturelle ainsi que Saint-Nicolas

Retrouvez toutes les dates sur le guide de la saison culturelle et sur le site internet de la ville toul.fr

- ➔ Le Maire fait le point sur la 1^{ère} année de fonctionnement de l'Arsenal : 65 000 personnes quand Valcourt faisait 40 000 visiteurs par an. Attention : il reste encore des places pour les spectacles malgré ce qu'on peut entendre parfois. Les spectacles pour lesquels les places ne sont pas numérotées relèvent d'un choix des artistes, comme Grégoire.

Alde Harmand présente les nouveautés à Citea

- Programmation diversifiée : grand public, type « Arts et Essais », films d'animation, films en VO, documentaires...
 - Jusqu'à 8 films différents par semaine répartis sur 17 séances
 - Un nouvel abonnement illimité pour 15€ / mois
 - Diffusion d'événements culturels : spectacles, comédies musicales, opéras, visites d'expositions en direct ou en différé...
 - Carte MultiPass Culture pour les Lycéens
 - Et bientôt, des menus ciné-resto
- ➔ Un riverain s'interroge sur les tarifs des spectacles à la Salle de l'Arsenal. Le Maire rappelle que l'organisation de la saison culturelle a été déléguée à la société Label LN qui maîtrise les tarifs. Des spectacles sont tout de même organisés par la Ville, dont bon nombre sont gratuits.

Lydie Le Piouff présente la politique éducative

Préparer l'avenir en favorisant l'égalité des chances pour les citoyens de demain : c'est une des priorités de notre mandat. Nos choix visent à créer un environnement éducatif de qualité pour tous, favorable à l'apprentissage dans de bonnes conditions et à l'ouverture des enfants sur le monde qui les entoure.

En temps scolaire :

- Gratuité des fournitures depuis 2008 (70€ / élève en primaire et 50€/ élève en maternelle).

- La ville accompagne les enseignants qui décident d'organiser des classes transplantées. 147 enfants dont une classe CLIS seront concernés en 2015. Un budget de 72 000€ est prévu, avec participation des familles en fonction de leur niveau de vie
- La ville investit aussi pour les bâtiments scolaires et le matériel pédagogique

En temps extra-scolaire :

- Des nouvelles activités pédagogiques de qualité dans chaque école
 - Le développement des services de restauration scolaire de proximité (8 sites à ce jour dans la ville, dont 3 nouveaux sites créés en un an)
 - Chaque jour, les enfants sont accueillis le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h45 à l'issue des Nouvelles Activités Scolaires, au tarif unique de 1€ par heure.
- Le Maire rappelle que la ville porte un projet de lieu de restauration sur le site Saint-Mansuy afin d'éviter aux enfants d'aller à Cugnot. A Toul, les repas sont réalisés avec un peu plus de 20% de produits locaux et bio. Le reste des denrées est français en très grande majorité (80% à 100%). Il s'agit d'une des restaurations collectives les plus performantes en Lorraine à ce sujet. Et pour les crèches, la cuisine est sur place et d'excellente qualité. Les circuits courts sont favorisés.

Lucette Lalevée présente la politique du vivre ensemble

Notre projet de mandat a pour objectif que chacun, quel que soit son âge, son niveau de vie, son quartier, trouve sa place dans la ville. 2 exemples pour l'illustrer ce soir.

Un nouvel équipement pour les familles : le Centre socio-culturel Michel Dinet

- Inauguré le 21 juin 2014, le nouveau centre socio-culturel Michel Dinet offre des locaux entièrement neufs et adaptés aux activités que propose la structure
- Le CSC est un lieu de proximité, à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population, en veillant à la mixité sociale
- C'est un lieu d'animation de la vie sociale qui permet aux habitants de concevoir et réaliser leurs projets
- Une équipe de 40 personnes à l'année, dont 10 permanents, anime le lieu, accueille les familles, les écoute, les oriente
- Exemples d'actions en direction des familles et des parents : mercredis des familles, espace famille, ateliers, sorties...
- Exemples d'actions en direction des enfants et des jeunes : centres de loisirs, accompagnement à la scolarité, chantiers jeunes, formations BAFA
- Exemples d'activités : poterie, zumba, relaxation...
- Mais aussi, accueil des partenaires tels que le CRIL

Des choix de solidarité vers nos aînés

Dans les foyers résidence :

- Le CCAS gère un parc de 101 logements

- Importants travaux d'isolation en cours à travers le changement des menuiseries et installation de volets roulants électriques (les travaux devraient être terminés pour la fin de l'année).
- Création des conseils de la vie sociale : des lieux d'échange et d'écoute sur toutes les questions relatives au fonctionnement des foyers, favorisant ainsi la participation des résidents.
- Notre municipalité développe au fur et à mesure une programmation d'activités pour les résidents : organisation de transports pour se rendre aux spectacles de la salle de l'Arsenal, projet de création de bacs potager avec activités jardinage, réflexion sur des activités avec la Médiathèque...

Auprès des personnes vivant à domicile

- Portage de repas à domicile : objectif de diversifier l'offre en travaillant avec plusieurs prestataires
 - Une tarification progressive des repas en fonction des revenus des bénéficiaires sera instaurée, afin que le maximum de Toulousains puisse bénéficier de ce service
- Le Maire rappelle la volonté de la municipalité d'ouvrir les résidences pour personnes âgées sur les quartiers. Pour le portage des repas, il y aura des tarifs différents, avec prise en charge d'un ticket modérateur par la ville. Le service sera accessible à partir de 60 ans. Un autre service méconnu et gratuit est l'aide aux courses : il suffit de téléphoner pour prendre rdv et quelqu'un vient vous chercher pour aider à faire les courses ou emmener à un rendez-vous.

Christine Assfeld-Lamaze présente la politique d'attractivité et le Marché de Noël

Le soutien aux commerces est un exemple de la politique municipale en faveur de l'attractivité de la ville. Grâce au FISAC, des subventions pour la rénovation de vitrines, la mise en accessibilité et en sécurité des locaux (91 projets aidés depuis 10 ans) sont accordées aux commerçants. De nombreux investissements ont été réalisés dans les rues du centre-ville. La Ville soutient également les animations commerçantes (Marché de Noël, Braderie...)

- Le Maire précise qu'il n'y aura pas de grande roue cette année car on ne peut pas le faire à chaque fois. Cette année, il y aura un vrai village de Noël et des chalets de la ville rénovés. La Ville s'est rapprochée de la CCI pour compléter l'offre commerciale sur des domaines manquants, comme les vêtements homme et les produits de bouche. On en reparlera dans une prochaine réunion de quartier.
- La ville a pris en charge pour 85 000€ la sécurisation et la dératissage de l'immeuble Rabo d'Or car il y avait urgence. Une procédure en justice a été lancée pour récupérer l'investissement.
- La Mairie est en cours de négociation avec une enseigne nationale pour une installation sur le site de l'Arsenal. Cela viendra remplacer l'offre de commerce de proximité sur le quartier.

Catherine Bretenoux présente la démarche de participation citoyenne

Les Toulousains sont invités à s'investir dans des comités de quartier : projets d'animation, de cadre de vie, de vivre ensemble, de solidarité... Dès 2015, 15 000€ seront dédiés à la participation, pour concrétiser les projets dans les quartiers.

Le centre socio-culturel Michel Dinet et l'Espace André Malraux seront dédiés à cette démarche. Des réunions de concertation seront mises en place dès que nécessaire et sur tous les sujets : stationnement, voirie, équipements sportifs, espaces verts...

Des initiatives concrètes ont déjà vu le jour : ateliers Bricol'Bois et Bobine Verte, végétalisation des façades...

- Chantal Dicandia présente son expérience de déléguée de quartier, tournée vers l'animation du quartier. 450 personnes ont participé ces 3 dernières années au rallye pédestre inter-quartiers lors des journées du patrimoine. Elle présente d'autres initiatives dans les quartiers : repas de quartiers, troc aux plantes, chars de la Saint-Nicolas, sortie champignons, visite des serres municipales...
- Le Maire insiste sur l'esprit du faire ensemble, avec une volonté de concertation et de co-construction. Exemple récent : une réunion rue Saint-Georges pour le remplacement des arbres en concertation avec les riverains ayant abouti au projet de plantation de cerisiers et pommiers. Cela donnera aussi lieu à une action de récolte et des ateliers confitures avec les habitants du quartier et le Centre socio-culturel.
- Un habitant prévient : attention à la casse dans les arbres. Tous les arbres fruitiers ont été saccagés dans le quartier Saint-Mansuy.
- Le Maire présente un autre exemple de participation sur le nouveau skate park qui a été élaboré avec les jeunes utilisateurs grâce à 3 réunions de concertation qui leur ont permis de faire leur choix.
- Catherine Bretenoux informe sur le Fonds d'Initiative Citoyenne : les habitants peuvent bénéficier d'une participation du Conseil Général et de la ville pour réaliser leurs projets. Exemples : une cabane à livres où chacun peut venir apporter ou emprunter un livre a été réalisée. Elle sera prochainement implantée en centre-ville avant d'être développée dans d'autres quartiers.
- Le Maire indique qu'on ne souhaitait pas renouveler la frustration de l'élection des délégués de quartier qui a laissé des volontaires de côté. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, sans élection.
- 10 riverains se portent volontaires pour intégrer les comités de quartier

Questions particulières

- Rue du Dr Kamoun : où en est l'espace vert ? Le Maire précise que le Conseil municipal a voté la rétrocession du lotissement hier, ce qui permettra un autre entretien. L'accès au puits a été bouché l'année dernière, et l'éclairage public a été anticipé avant la rétrocession. Le déneigement en hiver sera désormais possible.
- Entre la ligne de chemin de fer et le lotissement Kamoun, il y a des friches importantes. Jorge Bocanegra explique qu'on va donner un peu de vie sur ces terrains en créant des jardins partagés, comme à la Sapinière. Et comme on est proche des puits de captage,

l'idée est de cultiver les terrains sans produits phytosanitaires d'autant plus que la terre est excellente.

- ➔ Le propriétaire de la maison sur la place St Mansuy attend-il que la maison s'écroule ? Le Maire répond que la Ville va solliciter le propriétaire.
- ➔ Rue du Champ de Foire, rue et place Saint-Mansuy : problème de vitesse des véhicules. Tout le monde passe par là quand le pont levis est fermé. Les riverains affirment que le radar est toujours posé à la même place. Au niveau du gymnase Maitrepierre, les gens roulent comme des fous. Le problème est identique rue du Pré Saint-Mansuy. Olivier Heyob indique que les radars pédagogiques permettent de comptabiliser les vitesses des véhicules. En moyenne, près de 450 véhicules circulent par jour sur le secteur. Il n'y a que 5% des véhicules qui roulent à plus de 70 km/h, même si certaines pointes hors normes sont enregistrées. Ces chiffres sont partagés avec la Police Municipale et Nationale pour contrôles et verbalisation.
- ➔ La synchronisation des feux serait à améliorer pour les piétons quand on sort du tunnel rue Aristide Briand, au bout de l'allée Saint Nicolas. Olivier Heyob va le signaler aux services.
- ➔ Le Maire précise qu'une réunion de concertation sur le quartier proche des ateliers municipaux sera organisée pour savoir si on doit faire des enrobés, des trottoirs.
- ➔ Des riverains dénoncent un manque de stationnement avenue Péchot. Le Maire explique que le projet de finir les travaux de voirie du commissariat jusqu'au feu rouge est à l'étude. La possibilité d'un parking sera étudiée, mais celui devant le cimetière a déjà apporté une réponse à la demande.
- ➔ Des riverains s'interrogent sur la circulation rue Albert 1^{er}, jusqu'au pont de la Vacherie et sur la qualité des travaux effectués. Le Maire rappelle que les travaux avaient été faits par le conseil général. Olivier Heyob précise qu'en moyenne, plus de 2 000 véhicules y circulent par jour.
- ➔ Le Maire signale la volonté de ne plus faire appel à des entreprises pour le désherbage chimique des trottoirs. Il faut par contre s'habituer à voir de la mauvaise herbe pousser. La Ville va aussi développer la fauche tardive là où c'est possible. Mais il faut rappeler que l'entretien des trottoirs revient aux riverains (déneigement, désherbage).
- ➔ Suite à une question sur la présence de mégots place ronde entre les pavés, le Maire précise qu'il faut remettre du sable sur les pavés.
- ➔ Champ de Foire, sortie rue de Champagne : il manque une plaque de rue et une plaque est à rénover. La plaque des ateliers municipaux est à rénover également. La demande est prise en note.

Une question sur le quartier ? Envie de vous investir ?
st-mansuy.briffoux@mairie-toul.fr